

TEXAF

SOCIETE ANONYME - NAAMLÖZE VENNOOTSCHAP

28 Décembre, 2018

Le Conseil d'administration de Texaf est au grand regret d'acter la démission de son vice-président Herman De Croo à dater du 31 décembre 2018 et dont le mandat aurait dû prendre fin à la prochaine assemblée en mai 2019.

Monsieur Herman De Croo est le doyen des administrateurs de Texaf. Depuis 1981, sa contribution a toujours élargi la vision du Conseil en la plaçant dans le contexte de l'évolution sociale et économique du Zaïre puis de la République Démocratique du Congo.

Monsieur Herman De Croo continuera à assister aux réunions du Conseil en tant qu'invité et ce au moins jusqu'à l'échéance de son mandat en mai 2019.

Cette décision prise de commun accord est la conséquence de la législation visant à garantir la présence des femmes dans le conseil d'administration des sociétés cotées (Loi du 28 juillet 2011)

En effet, le Conseil de Texaf est actuellement composé de 11 administrateurs dont 3 femmes et cette composition n'est pas conforme à la législation qui impose un quota de 1/3 de membres de sexe différent de celui des autres membres à partir du 1 janvier 2019.

À propos de TEXAF :

TEXAF, constituée en 1925, est l'unique société d'investissements à vocation industrielle, immobilière et agricole, cotée sur Euronext, ayant à ce jour toutes ses activités et filiales en République Démocratique du Congo. Cette cotation en bourse des activités congolaises et les obligations de bonne gouvernance et de transparence qui en découlent constituent un atout majeur du groupe pour la promotion du secteur formel en RDC.

Contact : Jean-Philippe Waterschoot, CEO : +32 476 25 26 26 - +243 81 891 0525
Christophe Evers, CFO : + 32 495 24 32 60
Philippe Croonenberghs, Président : + 32 495 24 32 64